



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU

17 AVRIL 2023

N° 04



Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaients présents : Mr RONDEAU Landry, Mme TEILLIER Magali, Mrs ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique

Absentes excusées : Mmes BEAUNE Alexandra et MORISSET Mary

Pouvoirs : Mme BEAUNE Alexandra à Mr RONDEAU Landry, Mme MORISSET Mary à Mme PLANCHOT Armelle

Secrétaire de séance : Mme VILLENEUVE Marie

Le procès-verbal de la séance du 13 Mars 2023 est adopté à l'unanimité

● DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

N°2023-05 : location du logement situé 2 place de l'Église (étage) à Mme Cheyenne BUIGUEZ à compter du 1^{er} avril 2023 pour un montant de loyer de 400 € par mois.

N°2023-06 : location du garage du poste de secours à Sensasport pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 : loyer mensuel de 50 €

● COMPTES FINANCIERS UNIQUES – ANNEE 2022

Par délibération prise en séance du 6 septembre 2021, la commune a décidé d'expérimenter à compter du 1^{er} janvier 2022 le Compte Financier Unique (C.F.U.) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques.

Ce C.F.U. se substitue au compte administratif élaboré par l'ordonnateur (maire) et au compte de gestion élaboré par le comptable du Trésor Public.

Sur proposition de Mr le Maire, le C.F.U. relatant toutes les opérations comptables et présentant les résultats de l'année 2022 est approuvé par l'assemblée hors la présence de Mr le Maire.

● LOTISSEMENT LE LONGUENAI : AVENANT AU MARCHÉ

L'entreprise DELLTRA titulaire du lot « terrassement-voirie-VRD » pour les travaux d'aménagement du lotissement « Le Longuenais », a présenté un devis en plus-value pour un montant de 5 633.60 € HT pour l'aménagement du chemin piétonnier non prévu au marché initial.

Afin de valider ces travaux, le conseil municipal accepte le devis en plus-value et autorise Mr le Maire à signer l'avenant avec l'entreprise DELLTRA.

● RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT CHRISTOPHE : DEMANDES DE SUBVENTION

Suite à la consultation des entreprises lancée pour les travaux de restauration de l'église St Christophe, il a été procédé à la validation des offres présentées par les entreprises les mieux-disantes. Le montant des travaux pour la 1^{ère} phase qui pourrait démarrer à l'automne 2023 s'élève à 510 503.75 € HT.

Ces travaux pouvant faire l'objet de financement par le Conseil Régional des Pays de la Loire et par le Conseil Départemental de la Vendée, les membres présents autorisent Mr le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention qui peuvent s'élever à 100 000 € pour la Région et à 125 000 € pour le Département. Ces subventions viendront en supplément de celle sollicitée auprès de la DRAC (Direction Régionale des Actions Culturelles).

● MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT ADMINISTRATIF

Mr le Maire propose à l'assemblée d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de l'assistante administrative chargée de l'accueil en raison des nouvelles tâches qui lui sont confiées notamment en matière de préparation des actions menées par le conseil municipal.

Après avis favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Vendée, le conseil municipal adopte la proposition de Mr le Maire et décide de passer le temps de travail de l'agent concerné de 28 h 30 à 32 heures par semaine à compter du 1^{er} mai 2023.

● REMBOURSEMENT ENTREES A LA PISCINE POUR LES SCOLAIRES

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser la somme de 953.60 euros à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers au titre de la fréquentation de la piscine intercommunale par les élèves de l'école de Mesnard durant la période du 6 décembre 2022 au 16 mars 2023.

● REMBOURSEMENT REPARATIONS SUITE A VANDALISMES

Mr le Maire explique que 2 bâtiments communaux ont subi des dégradations suite à des actes de vandalisme. Suite à une enquête de la gendarmerie, les auteurs des faits ont été retrouvés et ont accepté de régler les factures de réparation.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le remboursement des frais s'élevant pour les 2 sinistres à 993.92 € et autorise Mr le Maire à émettre les titres de recettes correspondant.

● DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Monsieur le Maire présente les différents ajustements budgétaires nécessaires sur le budget principal afin de régler les dernières factures liées aux travaux de l'espace jeunesse. Pour le budget annexe « épicerie », une modification des comptes liée à l'acquisition du fonds de commerce de la SARL Votre Marché est également nécessaire.

● BASE DE LOISIRS DE LA TRICHERIE

Règlement intérieur du site de la Tricherie

L'adjoint responsable de la commission « Base de Loisirs de la Tricherie » présente le règlement intérieur du site de la Tricherie pour l'année 2023 proposé par la commission.

Après discussion sur la réglementation à appliquer pour les paddles sur le lac, le conseil municipal décide par (14 voix pour et 1 abstention) de réserver l'usage du paddle aux professionnels présents sur le site à savoir le camping et la société Sensasport.

50^{ème} Anniversaire de la création de l'Association : AEP Tricherie

L'adjoint responsable présente à l'assemblée le déroulement de la manifestation qui sera organisée le Samedi 30 Septembre sur la base de loisirs à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de l'Association AEP Tricherie.

● **COMPTE-RENDUS REUNIONS DE COMMISSIONS**

Commission « lien social et solidaire »

Lors de la dernière réunion, les membres de la commission ont planifié les évènements à venir :

- Accueil des nouveaux arrivants : Vendredi 24 Novembre 2023 à la salle polyvalente
- Mise en place d'un projet avec les acteurs économiques : report en 2025

Commission « associations-jeunesse-éducation »

Lors de la dernière réunion, il a été décidé d'organiser une soirée des bénévoles le Jeudi 22 Juin à la salle polyvalente, au cours de laquelle des formations animées par la Maison Départementale des Associations Vendéennes (MDAV) seront proposées aux membres des associations Mesnardaises.

Conseil Municipal des Enfants

Les enfants poursuivent les actions mises en place à savoir : plantations dans le jardin partagé ; concours de grimaces ; structure métallique pour récupérer les bouchons ; nichoirs et acquisition de bornes de propreté canine.

Commission Environnement et Aménagement du territoire

Les membres de la commission travaillent sur les projets d'aménagements suivants :

- Aménagement de la mare du pré de la fontaine
- Sécurisation de l'accès à l'espace jeunesse
- Aménagement du carrefour de la Tricherie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

MESNARD LA BAROTIERE, le 17 Avril 2023

La Secrétaire de Séance,
Marie VILLENEUVE

Le Maire,
Landry RONDEAU



INFORMATIONS MUNICIPALES

MODIFICATION SAMEDIS MATINS

La mairie sera ouverte de 9h à 12h,
les samedis :

27 mai – 10 juin – 24 juin

PERMANENCES DES ELUS SAMEDI : 10h00 à 11h

10 juin 2023 : Sylvain ROBERT – Adjoint

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous
avec un élu en dehors de cette date en
appelant la mairie au 02.51.66.02.74 ou par
mail : mairie@mesnardlabarotiere.fr

TRAVAUX DE LA GRANDE RUE – 5 JUIN 2023

La circulation sera interdite aux véhicules **de 8h à 12h** en raison de travaux sur la voie.

Les véhicules venant des Herbiers et St Fulgent se dirigeant vers Vendrennes devront emprunter la rue du Calvaire, la rue de la Mairie puis la rue de Vendrennes.

Les véhicules venant de Vendrennes se dirigeant vers St Fulgent ou les Herbiers devront emprunter la route de la Tricherie puis le chemin communal de Saint Charles (derrière les Chaumes) qui débouche Route de St Fulgent.

Des panneaux de signalisation jalonnent l'itinéraire de déviation.

TRAVAUX DE LA GRANDE RUE – PROJET 2024

Depuis plusieurs jours, un géomètre est présent sur la commune pour effectuer des marquages au sol dans la Grand Rue dans le cadre de futurs travaux :

- d'assainissement par la Communauté de Communes du Pays des Herbiers
- d'aménagement par la commune

Ces travaux sont à l'étude et pourraient voir le jour en 2024.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

OGEC – ECOLE SAINT CHARLES

L'OGEC de l'École Saint Charles vous remercie de votre participation à sa collecte de papiers !

5T80 Kg pour 355.60€ !

L'argent récolté permet de financer les sorties scolaires des enfants.



MANIFESTATIONS DE L'USMV



De nombreux lots à gagner

TOURNOI DE SIXTE DE L'USMV

SAMEDI 3 JUIN 9H
STADE ROGER COLOMBEL
MESNARD LA BAROTIERE

Hommes/Femmes
17 ans minimum
Tous niveaux

Pour plus d'info : rejoignez notre Facebook : USMV

4 terrains en herbe
Réservation obligatoire (52 équipes max)
Restauration sur place (CB acceptées)

56€/équipe

Inscription à venir : Hello Asso - Au plus tard le : Vendredi 26 Mai

FETE DE LA MUSIQUE – MESNARD DES CHANTS



L'association Mesnard des Chants vous invite à venir fêter la musique :

vendredi soir 23 juin 2023, à 20h30, à la vieille église St Christophe.

Entrée gratuite

« La seule chose qui soit mieux que chanter est chanter encore. » Ella Fitzgerald